

Agenda

Lundi 9 mars

-11h : réunion de la section Législation, droit public et jurisprudence (salon Dupont-Sommer)

-15h : accueil de

Theodore**FORTSAKIS,**

correspondant de la section législation, droit public et jurisprudence.

Communication de

Rémi BRAGUE,

membre de l'Académie : « L'Islam et le pouvoir »

(grande salle des séances).

Lundi 16 mars

-15h : installation d'**Olivier HOUDÉ** (sous la Coupole, en habit).

Lundi 23 mars

-11h : réunion de la section Economie, statistique et finances (salon Dupont-Sommer).

15h : **Monseigneur**

ROUGÉ, évêque de

Nanterre : « Tu n'aurais aucun pouvoir sur moi s'il ne t'avait été donné d'en haut ».

17h : **Comité secret** (quorum nécessaire).



LETTRE D'INFORMATION – Mardi 3 mars 2020

Séance du lundi 2 mars

Le président **Pierre Delvolvé**, après avoir fait approuver le procès-verbal de la séance du 24 février, appelle aux honneurs de la séance Madame Dominique Meyer, le Professeur Montagnier, Messieurs Etienne Ghys, Jean Salençon Hervé Gaymard. Puis il fait procéder aux dépôts d'ouvrages. François d'Orcival dépose sur le bureau de l'Académie l'ouvrage de son confrère et orateur du jour, Haïm Korsia, *Réinventer les aurores* (Fayard, 2020, 208 p.).



Le président donne ensuite la parole à **Bernard Stirn** pour la présentation de Lord Jonathan Mance, juge et ancien président de la Cour suprême du Royaume-Uni, élu le 30 septembre 2019 correspondant dans la section Législation, droit public et jurisprudence, à la place laissée vacante par le décès de Pierre Gannagé. Lord Mance, dans sa réponse, forme le vœu que la Grande-Bretagne demeure un membre actif du Conseil de l'Europe et insiste sur la valeur des liens communs et des identités multiples qu'il convient de rappeler aujourd'hui.

Invoquant Montesquieu, il redit la nécessité de l'équilibre entre les différents pouvoirs et l'existence d'un système judiciaire neutre et indépendant.

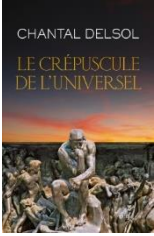
Le président donne ensuite la parole à M. **Haïm Korsia**, membre de l'Académie, pour sa communication : « La transmission du pouvoir dans la Bible ».

On a parfois l'impression que la Bible est une histoire de guerre du pouvoir. Qu'est-ce que le pouvoir dans la Bible ? C'est la capacité d'un homme ou d'un groupe d'hommes et de femmes à conduire les Hébreux vers le destin que le Créateur leur a proposé, à définir les moyens d'y parvenir, à édicter et faire respecter les règles pour accomplir ce projet divin. S'agit-il alors d'un pouvoir de droit divin ? C'est la toute puissance divine qui orchestre les débuts de la création et donne à Adam et Eve la jouissance de l'Eden mais aussi le pouvoir de désobéir. On a le sentiment que le pouvoir passe au plus intelligent, ou au plus audacieux, au plus dénué de scrupules peut-être. Jacob, adoubé par l'ange, c'est-à-dire Dieu lui-même, devient Israël. Dieu privilégie les plus forts moralement, ceux capables d'assumer son dessein. C'est lors de l'Exode, lors de cette lente et difficile progression à la recherche de la Terre Promise et de la liberté que s'établissent les règles du pouvoir qui régissent le peuple hébreu et structurent son accomplissement. Le pouvoir est donc un pouvoir de droit divin. Le Créateur est omniprésent, du buisson ardent à l'ouverture de la mer Rouge, mais Dieu confie l'autorité à un groupe d'hommes car il sait que sa Parole serait inaudible si elle ne passait pas par ce truchement. Les Dix Commandements ne deviennent intelligibles que lorsqu'ils sont retranscrits par Moïse sous la dictée de Dieu.

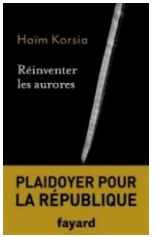
Mais de quel pouvoir s'agit-il ? De pouvoir spirituel ? matériel ? politique ? S'agit-il de dominer, diriger, guider ? C'est surtout le pouvoir de la parole qui va transcender les transmissions de pouvoir dont il est question dans la Bible. Moïse renâcle, parce qu'il n'est pas habile à parler, mais il délègue son frère Aaron, qui parlera pour lui et qu'il inspirera. Moïse crée le bicéphalisme du pouvoir, une diarchie encore essentielle aujourd'hui. Dieu est toujours la source de ce pouvoir, comme l'attestent les prières. La Bible raconte des histoires de transmission heurtée parce que la transmission du pouvoir se fait en permanence avec la contestation de ce pouvoir qu'il faut revalider périodiquement pour qu'il n'apparaisse pas comme un arbitraire. Quand arrive le temps de sa succession, Moïse transmet le pouvoir intégralement à Josué, en posant les deux mains sur sa tête : le pouvoir se transmet lorsqu'il ne sert plus à celui qui le détient dans l'objectif du bien commun. Car le pouvoir dans la Bible est toujours une histoire de bien commun.

A l'issue de sa communication, Haïm Korsia a répondu aux questions et observations de MM. **P. Delvolvé, J. Baechler, R. Brague, A. Vacheron, D. Kessler, G.H. Soutou.**

A lire



Chantal Delsol publie *Le crépuscule de l'universel* (Edition du Cerf, février 2020, 376 p.) dans lequel elle analyse la mise à l'épreuve de la vision du monde qui s'était installée au lendemain de la Seconde Guerre mondiale et après la chute du mur de Berlin, caractérisée par l'individualisme libéral, le cosmopolitisme et la démocratie des droits de l'homme. Depuis le tournant du siècle, un débat conflictuel se déploie, mêlant attaque de la démocratie et défense de l'autocratie, et des gouvernements populistes ou illibéraux mettent en cause le libéralisme et l'individualisme postmodernes. A relire, de Chantal Delsol, l'article « le crépuscule de l'universel » dans *Politique étrangère* (printemps 2019, vol. 84), accessible sur le site de l'IFRI.



Haïm Korsia publie *Réinventer les aurores* (Fayard, 26 février 2020, 208 p.). « *Réinventer les aurores*, c'est retrouver le souffle des premiers matins de la République : s'éveiller et s'émerveiller, lucides mais jamais désespérés. La réflexion que je livre n'est pas juste un cri d'alerte, c'est ma conception de la vie et de la politique, en tant qu'elles se rejoignent en leur point de plus grande fragilité, là où il s'agit d'affirmer que l'on peut reconstituer, *maille après maille*, le tissu de la société menacée par tout ce qui la délite, de la peur à la haine. Je veux proposer un manifeste contre l'indifférence, un plaidoyer pour la fraternité, une politique de la jubilation et du bonheur retrouvé. »



La presse professionnelle médicale annonce la parution du livre de **Jean-François Mattei**, *Santé, le grand bouleversement. Comment serons-nous soignés demain ?* (Les liens qui libèrent, mars 2020), une réflexion sur l'avenir de la médecine à l'heure où celle-ci évolue avec l'intelligence artificielle, l'analyse du génome et la PMA. L'ancien ministre de la santé essaie de répondre aux questions que se posent les soignants comme les patients, en abordant les questions d'éthique qui croisent l'appropriation individuelle et collective de ces évolutions.

Dans la presse et sur les ondes

A l'occasion de la sortie de son ouvrage, *Réinventer les aurores*, **Haïm Korsia**, grand-rabbin de France, était *l'invité de RTL* le 25 février (<https://www.rtl.fr/actu/debats-societe/quand-la-republique-est-fragile-la-situation-des-juifs-est-compliquee-dit-le-grand-rabbin-de-france-7800159594>). Le même jour, *La Croix* a consacré un article à ce manifeste dans lequel il expose son éthique qui est celle de l'action.

Olivier Houdé était, avec la philosophe Elena Pasquinelli, l'invité de l'émission « Grand bien vous fasse ! » sur *France inter*, pour répondre à la question « Comment cultiver l'esprit critique à tous les âges ? » le 19 février. (<https://www.franceinter.fr/emissions/grand-bien-vous-fasse/grand-bien-vous-fasse-19-fevrier-2020>).

Mercredi 26 février, **M. Trichet** a donné une interview en direct à Sara Eisen et Wilfred Frost pour *CNBC New York* sur la réaction éventuelle des Banques centrales face à la détérioration de la situation économique mondiale née de l'épidémie de coronavirus.

Dans « Peste, choléra, variole... L'origine du nom des pires épidémies de l'Histoire », *Le Figaro* du 26 février fait référence, sur la Grande Peste brune, à *Histoire de la peste* (2010) de **Jean Vitaux**, correspondant de l'Académie

A savoir

Mardi 25 février, **Jean-Robert Pitte** a fait une communication sur « La carte, préalable à toute géographie » lors du « 5 à 7 » de l'Académie des sciences : « Cartes et cartographie : représenter les mondes » (intervention sur le site).

Mardi 25 février, **Jean-Claude Trichet** était l'invité d'honneur du déjeuner-débat des 25^e Rencontres pour l'Épargne et l'Investissement présidées par les députés Stéphanie Kerbarh et Jean-Noël Barrot. À cette occasion, il a discuté les causes de la faible inflation et des taux d'intérêt exceptionnellement bas qui caractérisent la quasi-totalité des pays avancés. Il a insisté sur le fait que ce n'était pas les banques centrales qui étaient les auteurs des situations anormales que nous traversons, mais que les politiques monétaires devaient malheureusement tenir compte d'éléments objectifs anormaux qui caractérisent les économies des pays avancés du fait en particulier des défaillances des autres autorités publiques et du secteur privé.

Philippe Levillain a présidé et conclu le 27 février, à l'Académie des Sciences d'Outre-Mer, la présentation de l'ouvrage consacré à l'Ambassadeur Jean-Bernard Raimond : *Jean-Bernard Raimond, un diplomate en politique. Actes du colloque du 12 octobre 2017* (éditions Lang, 2020).

Mireille Delmas-Marty a été auditionnée le 27 février par la mission d'information sur les systèmes d'armes létaux autonomes (SALA) instituée par la commission de la Défense nationale et des forces armées de l'Assemblée nationale conduite par les rapporteurs MM. Fabien Gouttefarde (LREM, Eure) et Claude de Ganay (LR, Loiret). Dans son article « La justice entre le robot et le roseau » in *L'Homme artificiel* (sous la dir. de J.-P. Changeux ; Paris, Odile Jacob, 2007, pp. 239-246), l'académicienne portait sa réflexion, il y a déjà plus de dix ans, sur les interactions possibles entre la science, l'éthique et le droit, en écrivant que « *la justice gagnerait à être davantage assistée par les robots, à condition de rester pensée par et pour les roseaux* » (c'est-à-dire les êtres humains).

Ghislaine Alajouanine, Présidente de l'Académie Francophone de Télémedecine et de Santé, a remis le 28 janvier la Grande Médaille de la Télémedecine en tant que Membre d'Honneur de cette Académie à la Ministre des Solidarités et de la Santé Agnès Buzyn pour avoir œuvré à faire rentrer cette pratique médicale dans le Droit Commun, créant ainsi les conditions de son déploiement.